

Études littéraires africaines

Topographie et frontières de la littérature africaine francophone au sud du Sahara

Alain Ricard et János Riesz



Numéro 17, 2004

Équipes, lieux, projets de recherche sur les littératures africaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041499ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041499ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ricard, A. & Riesz, J. (2004). Topographie et frontières de la littérature africaine francophone au sud du Sahara. *Études littéraires africaines*, (17), 3–13.
<https://doi.org/10.7202/1041499ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TOPOGRAPHIE ET FRONTIÈRES DE LA LITTÉRATURE AFRICAINE FRANCOPHONE AU SUD DU SAHARA

La proposition 31 de l'excellent ouvrage Pour une politique des sciences de l'homme et de la société, œuvre du Conseil national du développement des sciences humaines et sociales, et dont je ne saurais trop recommander la lecture aux universitaires parfois peu au fait de l'organisation de la recherche en France même, est le suivant : "Encourager la création de fondations de recherche par le biais fiscal ou grâce à des financements publics en capital" (2001, p. 237). Il existe de fait peu de fondations de recherche en France. Dans les sciences humaines, la Maison des sciences de l'homme de Paris, ou la Fondation des sciences politiques sont les plus importantes. La différence est grande avec l'Allemagne où de nombreuses fondations ont un rôle essentiel dans la recherche et son financement. Tèl est le rôle de la Fondation Volkswagen, un peu analogue à celui de la Fondation Ford outre-Atlantique, ou celui de la Fondation Humboldt : toutes deux ont joué un rôle essentiel dans les études sur les littératures de l'Afrique. A la différence de la politique des Agences, très prisée dans la "Francophonie", et sous la tutelle étroite, et souvent peu éclairée, des gouvernements qui, dans le domaine africain, ont rarement fait preuve de beaucoup d'originalité chez nous, ces Fondations ont aidé au développement des études de littérature sur l'Afrique outre-Rhin. La Fondation Volkswagen par exemple finance aujourd'hui un projet sur les écrivains africains en Allemagne, mené à Bayreuth. La Fondation Humboldt, déjà active au XIX^e siècle - elle finança les explorations de G. Schweinfurth en 1869 -, promeut la recherche "scientifique par l'octroi de bourses et de prix d'excellence", sans distinction "de nationalité, d'origine, de sexe, de religion, et d'opinion" à des universitaires afin de leur permettre de séjourner en Allemagne pour y réaliser des projets de recherche. Le programme africaniste de Bayreuth a été largement soutenu par cette Fondation, qui a suscité un va et vient fécond de chercheurs africains entre leur pays et l'Allemagne, où beaucoup ont travaillé, souvent en anglais ou en français, sur leur propre pays.

Pour compléter le tableau de la recherche allemande, nous avons souhaité présenter un document important qui retrace la problématique et la démarche de l'équipe de Bayreuth. Il est extrait d'un rapport de recherche, mais nous paraît pouvoir servir de base à de nombreuses discussions sur le rôle d'une association comme la nôtre dans le développement de l'enseignement et de la recherche d'un domaine trop souvent mal situé historiquement. Ce texte a été rédigé par János Riesz.

Les premiers auteurs africains de langue française (des années 20 du XX^e siècle) étaient considérés comme faisant partie intégrante de la littérature coloniale ; ils étaient également considérés - et cela jusque dans les années 70 - comme auteurs d'une "littérature régionale" d'outre-mer. Dans le troisième volume de l'*Histoire des Littératures* ("Encyclopédie de la Pléiade") édité par Raymond Queneau et publié en 1958, les auteurs qui nous intéressent ici sont traités sur trois pages à peine (1402-1405) et rangés parmi les "littératures connexes" (l'auteur en est Auguste Viatte). La même année paraît *Muntu - Umrisse der neoafrikanischen Kultur* de Janheinz Jahn, suivi en 1966 de son "Introduction" à la *Geschichte der neoafrikanischen Literatur*. La position de Jahn correspond à l'idéologie de la "Négritude" des années 30 et peut être décrite comme "transculturelle" et "panafricaine". Jahn souligne l'identité africaine commune ("Afrikanität", p. 17) des littératures africaines et de celles de la diaspora, issues des mêmes cultures africaines. Il définit le but de sa recherche en ces termes : "Il faut donc identifier précisément les cultures et les traditions africaines qui sont à l'origine des topoi, des idées et des procédés stylistiques." *La Littérature nègre* de Jacques Chevrier (1984, et rééditée plusieurs fois depuis) demeure fidèle au paradigme de la "Négritude", en le réduisant aux seuls auteurs de langue française. Dans le chapitre sur le roman (chap. 3) ou dans celui sur "L'homme de culture africain face à ses responsabilités" (chap. 6), il traite tout à la fois des auteurs des Antilles, du continent africain et de l'Océan Indien. Par rapport à des interrogations plus générales comme le rapport des auteurs avec la langue française, il intègre aussi les écrivains du Maghreb. La totalité des littératures issues des anciennes colonies françaises y est définie par l'expression de "littérature mineure" que Deleuze et Guattari emploient à propos de l'œuvre de Kafka. Ces littératures continuent donc d'être perçues dans une relation de dépendance politique et culturelle permanente par rapport à la "Métropole".

Les deux volumes édités par Albert S. Gérard, en collaboration avec soixante chercheurs originaires de trois continents, sous le titre de *European Language Writing in Sub-Saharan Africa* (Budapest-Amsterdam 1986) combinent les critères linguistiques et les critères historiques et géographiques. Il s'ensuit un plan subdivisé en trois grandes périodes : "Under Western Eyes" (39-329), "Black Consciousness" (331-450), "Black Power" (451-1010). A l'intérieur de ces trois grandes parties, la distribution se fait selon des critères géographiques et linguistiques : Afrique de l'Ouest, Afrique du Sud, Afrique de l'Est, Afrique lusophone, pays francophones, pays anglophones.

Dans les années 1980, plusieurs ouvrages, qui s'orientaient vers de nouvelles voies et tentaient de mettre en question les lignes de démarcation en vigueur jusque-là (au niveau linguistique, géographique, historique), ont été publiés. Ainsi de la thèse de Bernard Mouralis, publiée en 1984 sous le titre : *Littérature et Développement - Essai sur le statut, la fonction*

et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française. Le travail de Mouralis critique les discours idéalisateurs de la "rencontre des cultures" et du "métissage culturel" et plaide en faveur d'une re-contextualisation de la genèse de la littérature africaine de langue française en la replaçant dans l'univers colonial (p. 12). Les rapports de force coloniaux et les possibilités d'activité culturelle limitées accordées aux "indigènes" ne permettaient pas à ceux-ci de participer pleinement à la production culturelle de la "mère patrie" et les confinaient dans une niche "sub-culturelle". Alain Ricard arrive à des conclusions similaires dans sa thèse de 1981 : "Texte moyen et texte vulgaire : essai sur l'écriture en situation de diglossie (Togo)" publiée, partiellement, à Paris en 1987 sous le titre : *Naissance du roman africain : Félix Couchoro (1900-1968)*. Dans cette thèse, A. Ricard étudie les conditions de production et de réception de Couchoro, confiné à sa région d'origine ouest-africaine (Dahomey-Togo). Il y juge avec beaucoup de réserve les qualités littéraires de cet auteur et son insertion dans la littérature de la Métropole.

Depuis le début des années 1980, ont également été publiées des monographies sur les littératures "nationales" en Afrique. Trois d'entre elles - que nous allons rapidement présenter - paraissent particulièrement significatives au regard de notre projet : *La littérature béninoise de langue française* par Adrien Huannou (Paris 1984), *The African Quest for Freedom and Identity. Cameroonian Writing and the National Experience* par Richard Bjornson (Bloomington / Ind. 1991) et *La littérature zaïroise de langue française* par Mukala Kadima-Nzuzi (Paris 1984), présentation de la littérature de l'ancien Congo belge / Zaïre.

Les titres de chapitres de la première partie du livre de Huannou (intitulée "Genèse de la littérature dahoméenne écrite") évoquent déjà les étapes de la formation d'une élite "nationale", préparée aussi à l'indépendance politique dans la colonie ouest-africaine du Dahomey (depuis 197, Bénin). Le premier chapitre, consacré à l'école à l'époque coloniale, montre la progression régulière d'un enseignement laïque depuis ses débuts en 1891-1912 ; le deuxième traite de la presse de langue française au Dahomey entre 1905 et 1939 ; le troisième, de la formation des instituteurs pour l'A.O.F., centralisée à l'École William Ponty à Gorée depuis les années 1920 ; le quatrième montre l'importance de l'ethnologie française dans la revalorisation de la/des culture(s) de l'ancien Dahomey ; le cinquième expose les travaux ethnographiques de chercheurs et écrivains du Dahomey comme Paul Hazoumé, Maximilien Quenum, Julien Alapini ; le sixième enfin met en lumière le passage de l'oralité à une littérature écrite. Les chapitres sur la littérature du Dahomey à l'époque coloniale et depuis l'indépendance montrent comment la littérature (les "belles lettres") a pu profiter de cette base et comment par ex. les études historiques et ethnographiques ont servi de sources d'inspiration pour l'établissement d'une littérature nationale et d'un théâtre national dans le pays.

L'étude minutieuse de Richard Bjornson présente, dans les chapitres

"The Ambiguous Blessing: European Culture in Cameroon" (19-45) et "Anticolonialism and Revolution" (46-70), les conditions scolaires et institutionnelles offertes par le système colonial français ("the assimilationist thrust") de ce qui fut l'âge d'or de la littérature camerounaise de langue française. Le nombre croissant d'élèves dans les années 1950 au niveau élémentaire (de 119.000 en 1947 à 330.988 en 1959) et au niveau secondaire (de 926 à 7.148) est commenté ainsi : "the students who attended secondary school in the postwar period were soon applying modern modes of analysis to their own situation. In fact, the outburst of literary activity that occurred in the 1950s was largely the product of their attempts to redefine themselves in terms that reflected the specifically African dimension of their existence." De la même façon, les chapitres sur la littérature camerounaise depuis l'Indépendance mettent en évidence une certaine continuité depuis l'époque coloniale en ce sens que le savoir acquis par le passé, la pratique des institutions, l'expérience de la censure, les possibilités de publications, la prise de parole et la loi du silence, ne seront pas oubliés par l'intelligentsia camerounaise.

Le livre de Kadima-Nzuzi (version remaniée d'une thèse de doctorat rédigée sous la direction d'Albert Gérard) a comme fondement une étude de l'auteur colonial belge Joseph-Marie Jadot, publiée en 1959 sous le titre : *Les écrivains africains du Congo belge et du Ruanda Urundi*. Malgré un regard pro-colonial et une attitude apologétique par rapport au régime colonial belge, Jadot décrit avec beaucoup de précision l'infrastructure littéraire dans l'ex-Congo belge et donne un premier inventaire des ouvrages écrits par des auteurs "indigènes". Kadima-Nzuzi par contre essaie, à partir d'un point de vue africain, de définir les facteurs qui freinaient ou favorisaient la naissance d'une littérature francophone au Congo. Il souligne trois éléments : 1. la création de la revue mensuelle *La Voix du Congolais*, qui a paru de 1945 à 1959 ; 2. l'institution de concours et de prix littéraires ; 3. l'importance croissante de la lecture, favorisée par la création de bibliothèques publiques. Le système belge, par rapport au système français de l'A.O.F. ou de l'A.E.F., était quasiment imperméable à la nouveauté. Il n'était pas permis aux jeunes évolués de voyager en dehors de la colonie, ce que beaucoup ressentaient comme un isolement et une "torture morale".

L'étude de Kadima-Nzuzi (comme celles de Huannou et de Bjornson) a depuis été poursuivie, élargie dans sa base matérielle et enrichie de beaucoup de détails, sans que cela ait donné - par rapport à notre projet - de nouvelles orientations. Les deux volumes édités par Marc Quaghebeur et alii, *Papier blanc, encre noire - Cent ans de culture francophone en Afrique centrale (Zaïre, Rwanda et Burundi)* (Bruxelles 1992) contiennent plus de trente chapitres sur la littérature et l'art de la région du Congo depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle jusque vers la fin du XX^e siècle, sans distinction de genres ni d'origines culturelles. L'étude de Silvia Riva, *Rulli di tam-tam dalla torre di Babele - Storia della letteratura del Congo-*

Kinshasa (Milano 2000), fait avancer les recherches de Kadima-Nzuji (qui s'étaient arrêtées à 1966) jusque dans les années 1990, pour arriver à la "conclusion" ("La parole construit le pays") que la production littéraire de langue française a grandement contribué à façonner le destin du Congo-Kinshasa. On peut considérer les numéros spéciaux de la revue *Notre Librairie* (éditée à Paris depuis 1968), consacrés aux différentes littératures "nationales" africaines, comme continuation et actualisation des travaux de Huannou, Bjornson et Kadima-Nzuji sur les littératures "nationales" et leurs conditions politiques et socioculturelles en Afrique francophone. Ces numéros spéciaux rassemblent le plus souvent des articles à caractère à la fois culturel et socio-littéraire, par ex. : "Qui lit en Côte-d'Ivoire ?" - "Qui lit quoi au Congo ?" - "La lecture publique à Abidjan" - "Les bibliothèques des Centres Culturels Français" - "Livre et lecture au Gabon", etc. Cette revue, financée conjointement par le ministère des Affaires étrangères (ou de la Francophonie) et par le ministère de la Coopération, présente une image plutôt positive de la situation du livre et de la lecture en Afrique, allant dans le sens de la politique de la "francophonie" ; et cela, en dépit des voix critiques qui s'expriment à travers des interviews.

Qui veut connaître l'autre face de la politique française et belge en Afrique et qui veut se faire une idée des relations d'interdépendance, soit entre les intérêts économiques et la politique linguistique et culturelle (comme conditions requises de la production littéraire), soit entre le retard politique, le sous-développement économique, les guerres civiles, le génocide, etc., et les réseaux de pouvoir et d'influence, issus du colonialisme, devra recourir à des ouvrages de sociologie ou de politologie. Il en est ainsi des ouvrages comme *La Françafrique* (1998) de François-Xavier Verschave et de sa suite : *Noir silence. - Qui arrêtera la Françafrique ?* (2000) ou de celui de la journaliste belge Colette Braeckmann : *Terreur africaine. Burundi, Rwanda, Zaïre : les racines de la violence* (1996), qui met en évidence la responsabilité européenne (ou, d'une manière générale, occidentale) dans la guerre civile au Congo-Zaïre et dans le génocide du Rwanda.

Ces pays d'Afrique, où des guerres civiles éclatent et où des populations entières sont massacrées, ne sont pas les seuls à continuer de porter le poids de l'héritage éducatif et linguistique colonial. Il en est de même des États relativement paisibles comme le Sénégal, qui se réclame des principes démocratiques de tolérance, où à la langue officiellement dominante (le français) se voit opposée une "majorité silencieuse", pour reprendre la formulation de Manfred Prinz (1992 : 254 sq.). Sa comparaison des institutions qui "gèrent la culture" au Sénégal, selon qu'elles appartiennent au champ francophone ou au champ de langue africaine, l'amène au résultat qu'il existe "une structure institutionnelle différenciée, dans laquelle le domaine francophone-français existe parallèlement au domaine africain de langue nationale". Or, on peut observer depuis l'indépendance deux tendances concernant la politique linguistique du Sénégal :

"d'un côté, l'ambition d'établir la langue française comme langue officielle du pays et de la consacrer comme seul moyen de communication dans la vie publique, de l'autre côté, une plus grande prise en considération des six langues nationales (wolof, sereer, pulaar, diola, soninké, mandingue), du fait de leur importance réelle dans la communication de tous les jours. Ainsi, on estime qu'au Sénégal, seulement 15 % de la population peut être considérée comme francophone". La situation du français dans d'autres pays prétendus "francophones" au sud du Sahara devrait être encore moins favorable, même si ce n'est pas ce qu'en disent les statistiques officielles.

L'état actuel des recherches sur la littérature africaine est marqué d'un côté par l'accroissement du nombre de monographies sur des auteurs et des œuvres (voir les données bibliographiques dans les bulletins de l'ALA américaine, de l'APELA française, de l'ASCALF anglaise et les notes de lecture dans RAL), de l'autre par l'étude approfondie de certaines périodes de l'histoire littéraire importantes pour la naissance de la littérature africaine en langue française. Il faut citer ici l'intérêt nouveau et toujours croissant porté à la littérature coloniale de voyage et à la littérature coloniale traitant de l'Afrique. Du côté belge, il convient de mentionner la thèse de Pierre Halen, *Le petit Belge avait vu grand* (Bruxelles 1992) et les rééditions des "classiques" coloniaux (depuis 1994) sous la direction du même auteur. Du côté français, on peut signaler les volumes édités par Jean-François Durand : *Regards sur les littératures coloniales - Afrique francophone* (I : Découvertes, II : Approfondissements) (Paris 1999). Les études réunies par Bernard Mouralis dans son ouvrage *République et Colonies* (Paris 1999), traitent, à partir de quelques auteurs et hommes politiques coloniaux, des liens existant alors entre la France et son empire colonial, aujourd'hui 'oubliés', victimes d'une anamnèse collective. Ces études mettent l'accent sur le caractère 'républicain' du système colonial français. L'anthologie *Voyages de Découvertes en Afrique (1790-1890)* (Paris 2000), éditée par Alain Ricard, ordonne la matière fournie par les ouvrages des explorateurs et des voyageurs d'après les zones des grands fleuves : le Niger, le Zambèze, le Nil et le Congo.

De nouvelles 'synthèses' étendues de la littérature africaine moderne vont dans deux directions : la tradition "panafricaine" se voit continuée par Alain Ricard à travers son livre *Littératures d'Afrique noire - des langues aux livres* (1995, deuxième édition 1998), qui succède aux travaux d'Albert Gérard et tente une présentation complète des littératures africaines écrites en langues africaines et européennes. La classification des langues suit la théorie du "Triple Héritage" d'Ali Mazrui : 1. le composant autochtone africain ; 2. l'élément sémite, judéo-arabe ; 3. la civilisation européenne avec ses racines chrétiennes et antiques. Le livre de Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire - Essai pour une théorie* (1999) discute les différentes classifications ("typologiques") des littératures francophones d'après des critères linguistiques (à côté du français,

les variantes créoles), géographiques et culturels. L'auteur met l'accent, dans la deuxième partie de son travail, sur le texte francophone. La francophonie prise globalement apparaît comme une "organisation symbolique qui tend à promouvoir des normes dont le champ d'application peut atteindre un haut degré de généralité" (307). Dans cet "univers symbolique", il existe une multitude d'éléments et de groupements à déterminer du double point de vue historique et sociologique. Les textes français s'y situent dans un champ de tension entre la norme "universelle" (du français) et les particularités régionales-historiques. L'étude de Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale* (1999), situe les littératures francophones postcoloniales dans le contexte plus 'global' des "postcolonial studies" (surtout anglo-saxonnes).

Pistes de recherche

1. La différenciation et la "construction" littéraire de petites unités distinctes dans les anciennes Afrique Occidentale Française et Afrique Équatoriale Française ; à cela s'ajoute la restructuration de l'espace topographique de la naissance d'une littérature africaine en langue française ; enfin, la fixation des "lieux de mémoire", tant dans l'histoire coloniale que dans l'histoire postcoloniale ("nationale").

2. Le cas particulier de la région du Golfe de Bénin (l'ancienne "côte des esclaves") avec les anciennes colonies françaises du Togo (en tenant compte du passé colonial allemand) et du Dahomey/Bénin, ainsi que le Ghana anglophone (Gold Coast) pour autant que les points communs (par ex. la littérature en Ewe) ou l'influence des médias franchissant les frontières (par exemple le théâtre populaire ou la télévision) s'étendent également sur ce pays.

3. La zone de l'ancien Congo belge (aujourd'hui République Démocratique du Congo), ainsi que les anciennes colonies allemandes, le Rwanda et le Burundi, qui furent placées sous la tutelle de l'administration belge après la Première Guerre mondiale, et le Congo Brazzaville, issu de l'Afrique Équatoriale française.

Il s'agit ici de chercher à savoir comment les unités administratives coloniales deviennent des unités littérairement identifiables, qui entrent en relation et en interaction entre elles. Pour une "vieille" colonie comme le Sénégal, on peut considérer le problème comme résolu. Il n'en va pas de même pour des unités administratives qui sont le produit d'une délimitation arbitraire issue de la colonisation, comme le Tchad. Dans ce dernier cas, il faut, à l'aide de récits de voyage et de monographies coloniales, se poser la question de savoir comment une unité pluriculturelle et soumise à des zones de pouvoir historiquement différentes (et changeantes) prend forme dans la perception des voyageurs et administrateurs coloniaux. Des textes (à notre disposition) tels *Au Tchad* (1911) du Capitaine Cornet, *Le retour du Tchad* d'André Gide (1928), *Le Tchad - De Sable et*

d'Or de René Maran (1931), *Tchad* de Denise Moran (1934), *Mes Tournées au Tchad* de P.O. Lapie (1943) devraient être analysés dans ce sens. De plus, le passage des textes coloniaux à une littérature nationale se développant après les Indépendances dans le contexte de bouleversements politiques d'une part, et, d'autre part, des discours de la "Francophonie" élaborés depuis la France, paraissent d'un grand intérêt. Il faudrait également tenir compte du rôle des centres urbains locaux de l'A.O.F. et de l'A.E.F. ainsi que de la mobilité et des liens existant entre les colonies et leurs centres urbains, comme cela apparaît par exemple dans l'autobiographie *La Savane Rouge* de Fily Dabo Sissoko, les cinq tomes de mémoires de Birago Diop ou les deux tomes de mémoires d'Amadou Hampâté Bâ. Il faut bien sûr aussi prendre en compte des ouvrages historiques comme le volume *L'Afrique Occidentale au temps des Français - Colonisateurs et Colonisés*, c. 1860-1960 (Paris 1992), édité par C. Coquery-Vidrovitch et O. Goerg, et en particulier les travaux sur le système scolaire français comme les deux tomes de la thèse de Denise Bouche, *L'Enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1871 à 1920* (1975) ou le travail de Jean Capelle, *L'Éducation en Afrique à la veille des Indépendances* (1990). Dans cette partie du projet, on prendra en considération aussi bien les auteurs coloniaux français que les auteurs africains de langue française. Dans l'optique des écrivains africains de l'époque coloniale (par exemple O. Socé, voir Riesz, n° 324), des auteurs comme Robert Delavignette ou Robert Randau (voir Riesz, n° 342) appartiennent à la littérature africaine de l'époque. Ces auteurs sont actuellement réédités dans une série chez L'Harmattan (Paris).

Le cas du Togo/Dahomey (Bénin) est particulier. Il est marqué par le fait que depuis des siècles, la perception qu'en a l'Europe est influencée par le souvenir de la traite négrière, à tel point que la côte du Golfe du Bénin avait acquis la triste réputation de "côte des esclaves". L'ancien royaume du Dahomey avait alors pris une place particulière dans l'imaginaire européen de l'Afrique, du fait de sa participation à la traite négrière, du grand nombre de sacrifices humains, et de la présence, dans son armée, de femmes-soldats (les "amazones"). (Citons par exemple ici un "classique" du XX^e siècle, *Impressions d'Afrique* [1909] de Raymond Roussel). En revanche, le Togo est le résultat de la politique coloniale ; il est aussi partiellement l'"invention" des missionnaires allemands et des explorateurs tel Dietrich Westermann, qui a consacré une grande partie de ses recherches linguistiques et ethnographiques aux Ewe dans le Sud-Togo et le Ghana voisin. La littérature togo-dahoméenne de la période coloniale reprend ce double héritage et en livre un traitement tout à la fois littéraire, historique, ethnographique et sociologique. Avec la naissance de deux unités nationales distinctes, le Togo et le Dahomey, une querelle se déclenche sur l'appartenance des auteurs. Le cas de Félix Couchoro (1900-1968) en est un bon exemple : né au Dahomey, il a vécu dans ce pays jusqu'à l'âge de trente ans, puis s'est installé au Togo où il a travaillé

jusqu'à sa mort en 1968. La question, pour autant qu'on veuille la prendre au sérieux, ne peut être posée et reformulée de façon pertinente qu'en prenant en considération l'ensemble de la production littéraire provenant du Golfe du Bénin et celle portant sur cette région. Les liens entre les deux littératures sont très étroits, en dépit des efforts politiques de délimitation ; cela est aussi perceptible dans les textes mêmes.

Le domaine des deux États du bassin du Congo (Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville) est d'un intérêt particulier pour plusieurs raisons : l'un fut constitué comme propriété privée du roi des Belges Léopold II, avant de passer sous la responsabilité de l'État belge en 1908 ; l'autre (le Congo-Brazzaville) fut cédé à la France. L'entreprise de Léopold II fut discréditée à cause des atrocités dont les populations furent victimes. On lui opposa dès le début le Congo français. Par ailleurs, les deux conquérants coloniaux, Savorgnan de Brazza et Henry Morton Stanley, furent également opposés : le premier, présenté comme 'humain', employant des moyens pacifiques dans ses conquêtes, le second comme un être brutal et sans scrupules. Les souvenirs du passé colonial n'ont cessé, jusqu'à aujourd'hui, de marquer les littératures des deux Congo. D'une certaine manière, les massacres perpétrés au cours des guerres civiles actuelles (aussi au Rwanda et au Burundi) s'inscrivent dans le prolongement de l'histoire coloniale et sont considérés comme l'"héritage" du colonialisme.

Dans la perspective de la problématique générale, on devra porter l'attention, dans les trois domaines définis plus haut, sur les "lieux" de la littérature africaine de langue française, dans un double sens : 1. d'un côté, de manière à la fois concrète et historique, on devra traiter des lieux où existaient des conditions de formation (par exemple des écoles) ou des conditions techniques (imprimeries, maisons d'éditions, organes de publication, périodiques) nécessaires à la formation d'une intelligentsia littéraire ; 2. de l'autre, dans un sens symbolique et figuré, on devra traiter des "lieux de mémoire" (d'après le concept développé par Pierre Nora, qui, entre 1984 et 1992, édite plusieurs tomes sur l'histoire française) qui ne sont pas forcément des lieux géographiques, mais plutôt des événements historiques, des journées commémoratives, des personnes, des monuments, etc. Ces "lieux de mémoire" concernent à la fois l'histoire coloniale française (ou belge) et les souvenirs africains des événements de l'époque coloniale, de l'époque des luttes anti-coloniales ou de l'époque des Indépendances. Les souvenirs français et africains peuvent concerner un même sujet et lui attribuer cependant une importance différente. La grande exposition coloniale de 1931 par exemple (qui est traitée par Robert Ageron dans le premier tome des *Lieux de Mémoire*, éd. par Pierre Nora, Paris 1984, 560-591) est aussi un lieu et un événement faisant partie du souvenir des Africains (comme en témoignent de nombreux textes littéraires). Les lieux historiques apparaissant dans la littérature africaine sont aussi souvent des "lieux de mémoire". Tel est le cas de l'ancienne capitale du Sénégal, Saint-Louis, qui a longtemps été définie par sa socié-

té métisse ('bourgeoise') ou de l'île de Gorée près de Dakar, qui servait d'"entrepôt" pour la traite transatlantique des esclaves ; l'ancien président Senghor contribua à en faire un lieu de rencontre des cultures ; en 1978, elle a été inscrite au patrimoine mondial de la culture par l'Unesco ; elle est aujourd'hui une sorte d'"île-musée".

Beaucoup de lieux de mémoire africains ne figurent pas dans les livres d'histoire français ou n'y sont mentionnés que dans des notes infrapaginales. C'est le cas par exemple de l'insurrection de février 1915 dans les milieux des Bambara à Bamako contre les recrutements forcés, qui a conduit le chef africain Diossé à se donner la mort : ayant compris que sa situation était désespérée, il se suicida, tuant dans l'explosion ses soldats et sa famille ; on peut également citer l'insurrection des Touaregs à Gourma en 1917, en souvenir de laquelle Fily Dabo Sissoko a érigé un monument littéraire dans son autobiographie *La Savane Rouge* (1962) ; on peut mentionner la répression exercée le 28 novembre 1944 par des unités de chars d'assaut françaises au camp militaire de Thiaroye, situé à 20 km à l'est de Dakar, aux fins de mater la résistance passive des unités africaines ; ou enfin, la grève des cheminots sur la ligne ferroviaire Dakar-Niger d'octobre 1947 à mars 1948, dont Ousmane Sembène a transmis le souvenir à la postérité dans son roman *Les Bouts de bois de Dieu*. Souvent une modeste carte postale coloniale donne l'occasion de se souvenir d'un fait historique. Ainsi du récit de l'exécution d'un boy indigène à Saint-Louis, accusé d'avoir tué son maître d'un coup de fusil ; Birago Diop rappelle ce fait avec une grande précision dans le troisième tome de ses mémoires (p. 35) ; il en est de même des "Mamelles", tout aussi modestes, du conte homonyme du même Birago Diop, que le souvenir a anobli comme lieu "mythique" ; les Mamelles sont en effet ces petites collines au bout de la presqu'île capverdienne, "les dernières terres d'Afrique que le soleil regarde longuement le soir avant de s'abîmer dans la Grande Mer...".

La littérature francophone de l'ancien Congo belge crée ses propres "lieux de mémoire" d'une manière analogue. Déjà, dans le premier roman de Lomami Tchibamba, le "texte fondateur" *Ngando* (1948), l'île Mbamu, à la hauteur de Stanley Pool, est au centre de l'action. Cette île se situe, en effet, entre Léopoldville et Brazzaville, là où le fleuve Congo est particulièrement large ; elle passe pour être inhabitable, mais elle est en réalité très peuplée de tous ceux qui cherchent à échapper à la violence coloniale. La cascade nommée Nzalé, dans le même roman, en est un autre exemple : dans sa présentation, le lecteur est informé de l'existence d'une pierre plate sur laquelle les traces des pas de Dieu sont perceptibles. C'est de cette pierre que Dieu a instruit le prophète Simon Kimbangu de la manière dont il devait libérer les Noirs du joug des Blancs.

Les événements politiques qui se sont produits avant et après l'indépendance en 1960 ont aussi laissé des traces spécifiques dans la mémoire des Africains (comme l'attestent les textes littéraires) : l'"autonomie" de la Haute-Volta (depuis 1983, Burkina Faso) le 1^{er} mars 1948, qui formait

une unité politique et administrative avec la Côte-d'Ivoire depuis 1932 ; le référendum du 28 septembre 1958, qui, d'après la version officielle, devait être une étape sur le chemin de l'indépendance, mais qui, en réalité, visait la mise sur pied d'une Fédération qui serait gouvernée par la France ; à ce référendum, seule la Guinée, sous la conduite de Sékou Touré, avait voté avec 95 % des voix contre le projet de Fédération ; l'alliance éphémère du Sénégal avec le Soudan (Mali), dont la fin a scellé définitivement la "balkanisation" de l'Afrique de l'Ouest ; la date du 30 juin 1960, premier jour de l'indépendance du Congo belge, où Patrice Lumumba régla ses comptes avec le système colonial, basé sur l'injustice, dans un discours inoubliable, six mois avant qu'il ne meure en martyr du nouveau Congo.

■ János RIESZ
(Bayreuth)

ALLEMAGNE

A PROPOS DES LITTÉRATURES DE L'AFRIQUE EN ALLEMAGNE

Flora Veit-Wild (Hg.), *Nicht nur Mythen und Märchen. Afrika-Literaturwissenschaft als Herausforderung*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2003, 212 p.

Le titre et le sous-titre de ce recueil d'articles, présentant la recherche en littérature africaine dans les pays germanophones, révèle la tonalité générale du volume : "Pas simplement des mythes et des contes. Les études littéraires africaines comme défi". Tous les articles rassemblés ici montrent selon quelles modalités, dans différentes universités en Allemagne et en Autriche, les études universitaires sur la littérature africaine ont réussi à se dégager de la matrice coloniale qui les a vu naître et à s'imposer dans le champ des études littéraires. L'introduction de Flora Veit-Wild ainsi que le premier article de Thomas Brückner font d'emblée apparaître que l'installation des études littéraires africaines dans le paysage universitaire est encore aujourd'hui l'enjeu d'un combat : le défi est encore à l'ordre du jour. En témoigne la marginalisation récente de la recherche littéraire africaniste à l'Université de Leipzig, consécutive à la réunification : Rainer Arnold, spécialiste de littérature swahilie, qui enseignait les littératures et cultures africaines à Leipzig, retrace l'aventure des années 70-80 et le précieux pôle qu'il avait réussi à constituer au carrefour des langues (anglais, français, portugais, swahili, hausa, malgache) et des courants de la création littéraire (orature/littérature ; littérature populaire/littérature savante...) pour une étude stylistique des littératures africaines et de leur impact culturel et social.

On peut donc lire cet ouvrage comme la présentation d'un défi passé et